

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Paluel-defaut-de-positionnement-de-cables>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Paluel : Défaut de positionnement de câbles électriques entraînant leur exposition à la chaleur**

23 septembre 2015

France : Paluel : Défaut de positionnement de câbles électriques entraînant leur exposition à la chaleur

Le 23 septembre 2015, les équipes de maintenance de la centrale réalisent des contrôles sur les câbles électriques des vannes des circuits d'alimentation en eau des générateurs de vapeur des unités de production n° 1,3 et 4 de Paluel. Ces contrôles mettent en évidence que plusieurs câbles sont exposés à des températures de plus de 70°C. Cela peut provoquer un vieillissement anticipé de ceux-ci.

Ce que dit EDF :

Défaut de positionnement de câbles électriques entraînant leur exposition à la chaleur

Publié le 30/10/2015

Le 23 septembre 2015, les équipes de maintenance de la centrale réalisent des contrôles sur les câbles électriques des vannes des circuits d'alimentation en eau des générateurs de vapeur des unités de production n° 1,3 et 4 de Paluel.

Les contrôles de ces câbles sont également réalisés sur le circuit d'évacuation de la vapeur vers la turbine, ainsi que sur le circuit permettant la décharge de vapeur à l'atmosphère, dans la partie non nucléaire de l'installation.

Ces contrôles mettent en évidence que plusieurs câbles sont exposés à des températures de plus de 70°C. Cela peut provoquer un vieillissement anticipé de ceux-ci.

Une première série de corrections avait déjà été engagée le 14 janvier 2014 suite à des constats similaires.

Cet événement n'a eu aucun impact sur le fonctionnement et la sûreté des installations.

Compte tenu du caractère répétitif de cet écart, la direction de la centrale a déclaré, jeudi 29 octobre,

cet événement à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) au niveau 1 de l'échelle INES.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/producteur-industriel/carte-des-implantations/centrale-nucleaire-de-paluel/actualites> ?

Ce que dit l'ASN :

Défaut de prise en compte du retour d'expérience concernant des défauts de positionnement de câbles électriques entraînant leur exposition à la chaleur

25/11/2015

Le 28 octobre 2015, EDF a déclaré à l'ASN un événement significatif relatif à des défauts de positionnement de câbles électriques exposés à la chaleur. Un défaut de cette nature avait déjà conduit à la déclaration, le 8 octobre 2013, d'un événement significatif classé au niveau 0 de l'échelle INES.

Le 8 octobre 2013, alors que le réacteur n° 1 était en cours de redémarrage, la défaillance d'une commande électrique d'une vanne avait entraîné la perte du système d'alimentation normale en eau secondaire d'un générateur de vapeur. L'analyse des causes de cet événement avait permis d'identifier qu'un écart dans le positionnement d'un câble électrique, placé dans une ambiance trop chaude, avait conduit à un vieillissement prématuré de l'isolant.

EDF avait alors mis en place un plan d'action visant à identifier d'éventuels écarts de positionnement des câbles électriques et de traiter ces écarts. Le contrôle a concerné différents câbles électriques des quatre réacteurs de la centrale de Paluel, dont ceux relatifs aux systèmes de contournement de la turbine pour l'évacuation de la vapeur (GCT), d'isolement, côté vapeur, des générateurs de vapeur (VVP) et d'alimentation de secours en eau des générateurs de vapeur (ASG).

En septembre 2015, de nouveaux écarts ont été détectés sur les réacteurs n°1, 3 et 4, dont certains affectaient des organes de pilotage de vannes sur les systèmes VVP et ASG, confirmant une prise en compte insuffisante du retour d'expérience tiré de l'événement du 8 octobre 2013.

En cas de défaillances des câbles électriques qui se trouvaient en situation d'écart, la redondance des matériels ainsi que les dispositions organisationnelles prévues par les règles générales d'exploitation (RGE) aurait permis un fonctionnement des différents systèmes sans remise en cause des stratégies de conduite prévues, tant en conditions normales qu'accidentelles.

Cet écart n'a pas eu de conséquence sur le personnel ni sur l'environnement. Toutefois, en raison de la prise en compte insuffisante du retour d'expérience ayant entraîné la répétition d'un écart, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Defaut-s-de-positionnement-de-cables-electriques-entraignant-leur-exposition-a-la-chaleur>